

M. Hees: Allan, vous n'avez jamais été si peu convaincant.

M. Baker (Grenville-Carleton): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'espère qu'on examinera cette question car, en toute déférence, j'estime qu'elle frise l'irrégularité. Comme on s'est plaint de ce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien n'ait pas représenté les autochtones du Canada à ce que j'appellerais une conférence de parti financée au moyen des deniers publics, le cabinet envisage-t-il une solution qui permettrait aux autochtones de discuter de l'avenir du Canada et des problèmes qui se posent pour ses habitants? Si je pose cette question, c'est qu'à cette conférence financée par tous les Canadiens mais qui n'était pas représentative des Canadiens, si ce n'est les opinions qui y ont été exprimées sur les réalisations du gouvernement, on n'a tenu aucun compte des autochtones.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DEMANDE D'ÉTAT DES RAPPORTS FINANCIERS ENTRE LE QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire, à l'intention du premier ministre suppléant, concerne la façon dont les ministres libéraux ont laissé de côté, au cours de leurs discussions à cette conférence financée par l'État, un aspect urgent de la Confédération. Ma question est la suivante: de l'aveu général, l'on ne saurait mesurer les bienfaits de la Confédération en se fondant uniquement sur un bilan financier. Or, comme le gouvernement du Québec vient de publier un rapport révélant que la province a été lésée par la Confédération au point de vue financier, alors qu'au même moment, un article de *MacLean's* prétend le contraire, le premier ministre suppléant peut-il dire quand le gouvernement publiera des données précises donnant la contrepartie fédérale de l'argument? Je demande cela, parce que M. Tellier travaille là-dessus, paraît-il, depuis quelques semaines.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Peut-être puis-je répondre à la question, monsieur l'Orateur. Je me dois de signaler que les conclusions qui figurent dans le document déposé vendredi dernier par mon homologue québécois ne trouvent aucun écho dans l'étude qui a été déposée en même temps. Ainsi, dans leur bilan, les ministres québécois ont bel et bien omis de tenir compte des frais généraux du gouvernement fédéral et partant, des prestations versées aux Québécois. Je signale que les paiements de transfert d'impôts, les recettes fédérales provenant de diverses sources fiscales ainsi que les dépenses fédérales figurent maintenant dans les comptes publics du Canada. Les députés québécois ainsi que les autres personnes intéressées peuvent donc les consulter.

Par contre, il est bien plus difficile de calculer la répartition des intérêts, des dividendes, des dépenses publiques et des installations ainsi que des autres dépenses de l'administration centrale pour chaque province. Certains comptes sont établis

Questions orales

uniquement au niveau fédéral et il faudrait beaucoup d'habileté pour faire la ventilation par province. Nous étudions la question. Il convient toutefois, et à mon sens, une étude approfondie des questions fiscales le démontrera, d'éviter de bâcler le travail et de tirer des conclusions hâtives.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, ma question est tombée dans l'oreille d'un sourd tout comme certaines autres qui ont été posées en fin de semaine à la réunion des ministres. Le ministre a fait la sourde oreille lorsque je lui ai parlé de l'étude que M. Tellier a faite et qu'il serait prêt d'après les journaux de samedi, à publier dès que le gouvernement lui en donnera l'ordre. Puis-je poser la question suivante au ministre? Étant donné que le premier ministre a demandé aux Canadiens de faire valoir les avantages et les mérites de la Confédération, nous dit-on, en fait, que le document que le secrétariat des relations fédérales-provinciales est en train de préparer et qui sera ou devrait être révélé au grand public, ne sera publié qu'à la demande expresse du gouvernement alors que les chiffres publiés par le gouvernement du Québec sont largement diffusés dans le grand public sans que le gouvernement du Canada fasse rien pour les démentir?

M. Baker (Grenville-Carleton): En plein dans le mille.

● (1420)

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme l'honorable député a pu le lire dans les journaux de ce matin, ils ont déjà été démentis par les journalistes de l'Ontario et du Québec.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUITTEMENT DES DETTES DES ÉTUDIANTS À LA RENTRÉE APRÈS UN ÉTÉ SANS EMPLOI

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur...

Une voix: J'espère que les questions vont s'améliorer.

M. Broadbent: J'espère que les réponses aussi vont s'améliorer. Je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui est toujours si bien informé. La semaine dernière, dans ce que le premier ministre a qualifié, de façon fort cocasse, une provocation cordiale, il a froidement déclaré à un groupe d'étudiants d'université qu'il faut qu'ils quittent le pays s'ils ne trouvent pas de travail. Le ministre sait-il que la plupart de nos étudiants ne sont pas, comme le premier ministre, des fils de millionnaires. En fait, la plupart des étudiants qui vont arriver sur le marché du travail cet été risquent de ne pas trouver d'emploi. Le gouvernement s'engage-t-il à faire le nécessaire pour réduire sensiblement les nouvelles dettes que ces étudiants vont devoir contracter pour poursuivre leurs études l'année prochaine, s'ils ne trouvent pas de travail cet été?